

# Comportement avant et après une opération au KSB

Consultation-Anesthésie  
Téléphone +41 56 486 31 46  
ipas.chirurgie@ksb.ch

## Information

### Chères patientes et chers patients

En nous aidant, vous pouvez contribuer à éviter des effets secondaires ou des complications désagréables, qui sont possibles lors de toute anesthésie. Veuillez nous aider à prévenir des incidents en respectant les règles de sécurité suivantes:

### Être à jeun

Sauf accord contraire, les règles suivantes, consistant à rester à jeun, s'appliquent:

#### Admission le jour de l'opération

- La nourriture solide est autorisée jusqu'à 6 heures avant l'admission, mais pas au-delà.
- Les liquides clairs (eau gazeuse/non gazeuse, thé/café sucré sans lait/crème) sont autorisés jusqu'à 2 heures avant l'admission, mais pas au-delà.
- Exception: les médicaments prescrits sont autorisés avec une gorgée d'eau.
- Étant donné qu'il peut y avoir des retards imprévus dans le déroulement des opérations, nous vous recommandons de boire un ou deux verres d'eau 2 heures avant votre admission. Cela améliorera votre bien-être avant et après l'opération.

#### Admission la veille de l'opération:

- Si rien d'autre n'a été convenu, vous n'avez pas besoin de vous présenter à jeun.

### Médicaments

- Prenez vos médicaments le matin comme le médecin anesthésiste vous l'a prescrit.
- Si des modifications de votre médication ou de votre état de santé interviennent entre la consultation avant l'anesthésie et la date de l'opération, veuillez contacter l'anesthésiste au 056 486 31 44.
- Apportez tous les médicaments que vous devez prendre le jour de votre admission.

Médicaments:

---

---

---

---

### Bijoux et objets de valeur

- Laissez les bijoux que vous pouvez enlever et autres objets de valeur chez vous. Le KSB n'assume aucune responsabilité en cas de perte.
- Le quotidien à l'hôpital passe certes plus vite avec des appareils électroniques et des outils de travail mais ils peuvent facilement être perdus. Pensez-y !
- Les lecteurs de musique (lecteurs MP3, smartphones en mode avion) peuvent être emmenés au bloc opératoire (OP) si une anesthésie locale est prévue. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dommage.
- Les piercings peuvent provoquer des brûlures. Si vous pouvez les retirer, laissez-les chez vous. Sinon, vous devez attirer l'attention des médecins sur vos piercings. Nous déclinons toute responsabilité en cas de brûlure ou de perte.

### Aides visuelles et auditives

- Les lunettes et les lentilles de contact ne peuvent pas être emmenées au bloc opératoire, sauf en cas de forte déficience visuelle.
- Les appareils auditifs ne peuvent être portés au bloc opératoire qu'en cas d'anesthésie locale.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dommage.

### Hygiène

- Veuillez vous laver avant l'opération soigné (douche, y compris nettoyage du nombril) mais **sans maquillage et sans crème/lotion pour le corps.**



## Prothèses dentaires

- Les prothèses dentaires ou les prothèses partielles peuvent bouger, provoquer des blessures, être endommagées ou perdues pendant l'opération.
- C'est pourquoi les prothèses dentaires doivent être retirées avant l'opération et laissées dans le service dans un récipient spécial portant le nom du patient.

## Admission le jour de l'opération, avant l'opération

- Présentez-vous au guichet «Accueil des patients» à l'heure convenue. De là, vous serez dans la plupart des cas accompagné.e vers notre service d'admission SDS (same day surgery).
- Le personnel soignant vérifie que vous êtes à jeun et que vous avez pris les médicaments dont vous avez besoin.
- Veuillez vous changer pour l'intervention à effectuer. Le rangement de vos vêtements et ustensiles se fera après l'opération dans le service, dans votre chambre et vos bagages vous y attendront déjà.
- Vous serez conduit au bloc opératoire à l'heure convenue.
- Veuillez noter que des retards peuvent survenir en raison d'urgences ou de la durée prolongée des interventions préalables. Nous faisons tout notre possible pour bien vous informer et, le cas échéant, pour vous permettre de vous promener dans notre jardin (respectez toutefois la règle consistant à rester à jeun !).

## Après l'opération

- Après l'intervention, vous passerez un certain temps en salle de réveil pour une surveillance étroite. Lors que la tension artérielle, le rythme cardiaque et respiratoire seront stables et que la douleur aura été traitée de manière satisfaisante pour vous, vous serez à nouveau transféré.e dans le service.
- Veuillez nous prévenir rapidement si vous avez des douleurs ou des nausées. Cela vaut aussi bien pour le temps passé en salle de réveil que pour le temps passé ensuite dans le service stationnaire/le service ambulatoire. Plus vite nous saurons comment vous vous sentez, plus vite nous pourrons réagir.
- Une soignant diplômé vous assistera pour votre première mobilisation. Veuillez ne pas quitter votre lit tout seul.

## Règles de conduite après une intervention ambulatoire

- En fonction de l'intervention, il est possible que vous puissiez rentrer chez vous le jour même.
- L'intervention et les effets secondaires des médicaments et des stupéfiants réduisent temporairement votre capacité de jugement et de réaction, c'est pourquoi il faut en particulier tenir compte de ce qui suit:
  - Laissez votre véhicule automobile chez vous, ne conduisez en aucun cas un véhicule.
  - Demandez à un adulte, qui vous accompagnera, de venir vous chercher.
  - Pendant les 24 heures suivant votre sortie de l'hôpital, vous ne devez pas conduire de véhicule, utiliser de machines dangereuses ou boire de l'alcool.
  - Ne prenez pas non plus de décisions importantes dans les 24 heures suivant votre sortie de l'hôpital et ne signez en particulier pas de documents juridiquement contraignants.
  - Renoncez temporairement au sport ou aux efforts physiques importants.

Si des problèmes devaient survenir chez vous, comme par exemple de fortes douleurs, des nausées, un malaise accompagné de transpiration et de pâleur, ou si vous avez constaté un saignement, veuillez vous adresser au médecin de garde de la clinique compétente (chirurgie, chirurgie vasculaire, orthopédie, urologie, gynécologie ; vous serez mis en relation avec le service via la centrale téléphonique 056 486 21 11).

## Consentement et confirmation

Le/la soussigné(e) confirme avoir lu et compris les directives ci-dessus. L'hôpital cantonal de Baden AG ne peut être tenu pour responsable des conséquences résultant du non-respect de ces directives.

Baden,

Date

Signature du patient/de la patiente ou de son représentant légal